

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ETRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration, et Annonces 87;
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.-
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes) » 1.-
RÉCLAME » 1.-

Le droit du piéton

Nous avons publié l'autre jour un jugement du Tribunal fédéral. Un instituteur et officier des bords du lac de Biemme qui relayait une remorque, dirigea maladroitement cette voiture contre une femme conduisant une poussette. Le propriétaire de la voiture et son aide-officier ont été condamnés à payer dix mille francs de dommages-intérêts à la dame, qui avait été assez grièvement blessée.

Dans les considérants de son jugement, le Tribunal fédéral a proclamé le droit du piéton à utiliser la chaussée, la route fut-elle même bordée d'un trottoir. Il proclame encore ce droit aujourd'hui. « Les lois et règlements, pas plus qu'aucun usage consacré n'interdisent, dit-il, aux piétons d'utiliser la chaussée, soit sur les bords, soit au milieu ». Sans doute, on pourrait taxer d'imprudences le fait, pour des dames conduisant des poussettes, d'utiliser le milieu de routes très fréquentées et bordées, par surcroît, de larges trottoirs réservés aux piétons. Mais dans le cas particulier, il s'agit d'une rue secondaire, très peu fréquentée, et bordée d'un mauvais trottoir. On ne saurait donc adresser le moindre reproche à la victime de s'être trouvée sur la chaussée.

Dans le numéro du 21 août, un correspondant de la « Revue Automobile » polémique contre les juges de Lausanne.

« Si dans l'espèce, écrit le collaborateur de l'attrayante revue, l'indemnité allouée à la victime peut sembler équitable — on ne saurait trop protester contre le principe sur lequel le tribunal l'appuie, savoir le droit du piéton à la chaussée. Pareil point de vue de l'autre siècle nous conduirait à une inconcevable anarchie. Et pourquoi pas, dans ce cas, le droit du véhicule au trottoir ? Que tout le monde circule partout où bon lui semble et nous allons avoir de la belle salade. Nous serions curieux de savoir ce qu'en pensent nos autorités de police. Quant à nos législateurs fédéraux, on sait, hélas, ce qu'ils ont fait du pauvre et timide petit paragraphe obligeant les piétons à laisser « autant que possible » la chaussée libre aux véhicules. Voilà qui nous promet de beaux jours ! »

L'auteur des lignes ci-dessus est, par contre, bien de son siècle ! Il aligne les raisons à tout cheval-vapeur. Soyons heureux s'il ne proclame pas que la chaussée, hier encore royaume incontesté de la carriole et du cheval, appartiendra demain à la seule automobile, cette noble conquête de l'homme !

Quand le piéton sera chassé de la route, quand les temps d'harmonie auront fait place au siècle qui doit remplacer « l'autre », que serons-nous, lamentables épaves à deux pieds, pédards mes amis ?

Verrons-nous les tribunaux condamner le piéton à l'amende pour avoir obstrué le chemin de messieurs les seigneurs-automobilistes ? Paiement des péages, comme nos ancêtres la taxe du sel, quand nous voudrions, d'aventure, parcourir les chemins parfumés où les apôtres de la vitesse sacrifieront en liberté à l'idole Vitesse, fille de la déesse Benzine et du dieu Pétrole ?

Le collaborateur de la « Revue Automobile » n'aborde pas ces questions lointaines. Mais il est plein de bonté pour le piéton d'aujourd'hui !

Ei pourtant, l'automobiliste avisé ne devrait-il pas louer le Tribunal fédéral d'avoir pris soin du droit du piéton ? Il y a en Suisse quelque trois millions de piétons. Ce sont eux qui paient les impôts, qui font recharger les routes, qui poussent à la création de larges chaussées, de voies goudronnées. Sans l'alliance du piéton, l'automobiliste ne peut rien. Si le piéton est mécontent, sa machine n'avance pas, elle recule. C'est le citoyen-piéton qui fait tomber les soites interdites. C'est lui qui tolère les excès de vitesse. Il a laissé réintroduire la circulation du dimanche. Ouais ! le piéton grogne de temps en temps. Mais il commence à comprendre l'utilité des machines rapides ; il s'y accoutume ; il en admet l'usage dans le commerce, dans le tourisme. Le piéton est un ami du progrès. C'est le spectateur habituel des courses, qu'elles soient de régularité, de côte ou de kilomètre-lancé.

Mais le jour où l'automobiliste serait assez mal embouché au point de contester la maigre liberté qui reste à l'homme sur la rue, ce même piéton deviendra son féroce ennemi.

Les écrivains des revues sportives ont donc meilleur temps, je le crois, de laisser le piéton tranquille, même si les tribunaux octroient généreusement à ce dernier toute la largeur des routes pour se faire écraser.

Robert GAFNER.

Le travail effectué par la machine humaine

On a calculé quelle somme de travail représenterait la journée, bien occupée, s'entend, d'un ouvrier. Et l'on est arrivé aux résultats suivants : Le terrassier produit 100,000 kilogrammètres (le kilogrammètre étant le travail nécessaire pour élever d'un mètre un kilogramme) ; le mineur, 140,000 kilogrammètres ; le manoeuvre élevant de l'eau, 117,000 kilogrammètres ; le manoeuvre enfonçant des pieux au marteau, 75,000 kilogrammètres ; le haleur de bateaux, 110,000 kilogrammètres ; le terrassier jetant des cailloux à six mètres, 126,000 kilogrammètres, etc.

C'est une rude machine que la machine humaine, quand elle travaille. L. O.

EN ANGLETERRE

Vers la nationalisation

La conférence nationale des mineurs de Grande-Bretagne a ratifié l'arrangement conclu, bien qu'elle ne soit nullement satisfaite de la forme donnée à la commission royale qui doit encore une fois reprendre cette étude déjà si souvent faite. Il est possible que le choix des personnes rachète en quelque mesure le défaut extérieur de composition.

Personne n'envie la tâche des membres de la commission, qui devra fatalement en arriver à recommander de nouveau une véritable unification de l'industrie minière, c'est-à-dire une forme ou une autre de nationalisation qui ne manquera pas de soulever l'hostilité immédiate de nombreux intérêts privés fortement installés et protégés en haut lieu.

Mais l'idée est en marche et les circonstances, qui deviennent menaçantes pour l'Angleterre, imposent peu à peu des solutions radicales que les socialistes préconisent depuis un demi-siècle.

Ainsi la presse anglaise vient de publier une lettre sensationnelle d'un grand industriel qui préside une compagnie de transport aérien et plusieurs sociétés anonymes de métallurgie et de navigation maritime. Il s'agit de sir Samuel Instone, qui a été jusqu'ici un des ennemis les plus déclarés du socialisme. Il en arrive à conclure que la nationalisation des chemins de fer est imposée par la crise économique et qu'elle

pourrait sauver immédiatement le pays du danger qui le menace. Au lieu de subventionner les mines et de payer l'énorme indemnité totale aux chômeurs de toutes les autres industries, sir Samuel Instone propose que le gouvernement rachète tous les chemins de fer et les fasse circuler à des prix réduits sans s'inquiéter de la perte, qu'il prévoit inférieure aux deux dépenses que nous venons de rappeler.

Les routes sont bien publiques et gratuites. Pourquoi pas les voies ferrées ? Déjà les transports par automobiles profitent de cette gratuité.

Avec des chemins de fer unifiés et mis à la disposition facile de tous, l'industrie reprendrait partout son essor, le chômage disparaîtrait, les navires ancrés dans les ports reprendraient leur course interrompue et le gouvernement n'aurait plus besoin de payer des subventions infructueuses.

Le raisonnement de sir Samuel Instone est très intéressant. S'il arrive à convaincre l'opinion publique, on assistera bientôt à une campagne sérieuse en faveur du rachat. De tous côtés l'on sent déjà que l'heure est venue.

Une expérience de l'Angleterre dans ce domaine aurait une importance capitale dans l'histoire économique de l'Europe.

Edm. P.

Aux Arts décoratifs

Attractions et divertissements

Le parc des attractions est l'endroit le plus fréquenté de l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes. Il convient de le constater. Les jours à dix francs comme aux jours populaires, c'est, comme on dit, « noir de monde ». Seulement, il y a quand même une petite différence : les gens « chics » y viennent dépenser leur argent, prendre part à la sarabande infernale, alors que les autres se contentent de regarder et de s'ébahir. M'est avis que cela vaut mieux ainsi.

On ne saurait en effet imaginer rien de plus stupide, de plus grossier, que ces amusements « dernier cri ».

Le « Carrousel de la Vie Parisienne » passe encore, bien qu'il ne soit pas tout à fait décent d'avoir remplacé les bêtes à cornes des manèges de naguère par des figures humaines, des « types » de la rue à Paris. Il y a là, entre autres, une marchande des quatre saisons, un petit télégraphiste, une midinette et un garçon livreur, tout conventionnels au demeurant ; s'ils étaient de chair et d'os, ils auraient tôt fait d'envoyer paître, et même davantage, les beaux messieurs et les belles madames qui, pour trois francs, s'imaginent avoir acquis le droit de leur « monter dessus ». L'organisateur de ces spirituelles réjouissances pourrait du moins plaider qu'il n'a pas eu l'intention délibérée de nuire, de ridiculiser, d'humilier. Soit. Il nous resterait donc à envisager l'hypothèse d'une goujaterie congénitale.

Il y a mieux en fait d'attentats à la dignité de la personne humaine. Il y a la baraque de « La belle au bois dormant » : deux femmes dans un lit ; au-dessus du lit, une cible ; cinq balles à la disposition du joueur, lequel, s'il réussit à en placer une dans le centre de l'objectif, a la satisfaction de voir le lit se retourner, et les patientes tomber à la renverse, vêtues de légers pyjamas.

Plus loin, « Le nègre à l'eau » : deux noirs sont assis sur une planchette au-dessus d'un bassin ; des balles encore et des cibles ; le fin du fin, c'est d'arriver à faire mouche et d'infliger ainsi à ces « sauvages » un bain forcé ; ils font ce métier plus de dix heures par jour et cela s'appelle encore « Le jeu de massacre vivant ».

Je reconnais moins d'inconvénients au jeu violent du « Dodgem » ; ceux qui librement s'y livrent savent ce qui les attend ; on les insère par couples dans un baquet à deux places, actionné par l'électricité, muni d'un volant de direction ; mais cette direction est folle, projetée à gauche quand on voudrait obliquer sur la droite ; il en résulte des rencontres, de brutaux entre-choquements, des cris, des tourbillons, des virevoltes — en fin de compte un ahurissement parfait.

Il y a aussi « La cascade » ; afin que l'on ne m'accuse pas de méchamment exagérer, j'en emprunterai la description à M. Robert de Beauplan, rédacteur à la bien-pensante « Illustration » : « Il y a deux attractions de ce nom. C'est suffisamment dire combien elles sont prisées. Pour en goûter pleinement la saveur, il est préférable d'être ignorant de ce qu'elles vous réservent. On vous introduit à la file indienne dans un couloir obscur dont le plancher mouvant se dérobe sous vos pas, vous entr'ouvrant des précipices imaginaires. Ce n'est là qu'un hors-d'œuvre. Vous accédez bientôt, au milieu d'un effroyable tintamarre de ferraille, de cliquetis de chaînes, dans une cabine étroite où l'on vous

pousse sans ménagements, à deux ou à trois. On verrouille sur vous votre prison. Soudain, l'une des parois s'effondre, la banquette où vous étiez assis s'affaisse sous vous, et vous roulez pêle-mêle sur un tapis dont les ondulations imitent la houle des flots. Vos reins sont meurtris, les mains éperdues cherchent à rattraper les chapeaux, les cannes, les petits sacs à la débâdade. D'en bas, une foule compacte vous guette et vous confirme par son hilarité le grotesque de votre posture. Les hommes s'en tirent avec le ridicule. Quant aux femmes... »

Ici, le rédacteur de l'« Illustration » s'est pudiquement voilé la face ; il a tourné un petit couplet élégant sur la mode actuelle des jupes courtes ; il n'a pas suffisamment dit qu'éblouies par un projecteur électrique puissant qui les empêche de se rendre compte de la présence d'une foule, en bas, les femmes ne sont guère en mesure de dérober à la grossièreté publique la vue de leurs dessous ou même de leurs charmes les plus intimes.

Quelques esprits chagrins se sont autorisés des constatations que je viens à mon tour de faire pour prendre leur deuil de ce qu'il est convenu d'appeler la bonne vieille gaieté française. Eh bien, leur émoi ne se justifie nullement. Ils oublient le refuge de nos provinces, de nos campagnes, de nos bords de Marne, de nos banlieues, où il arrive au peuple de prendre son plaisir — d'autre qualité quand même, ce plaisir, que ceux de la canaille cosmopolite.

L'autre dimanche, j'étais à Nogent. J'ai vu, dans un paysage de tendre verdure, dans un enchantement de lumière pareil à ceux qu'aime tant Watteau (lequel vint broser ses derniers chefs-d'œuvre et mourir dans ces parages), une fête nautique : des bateaux fleuris, de beaux gars musclés, maintes cousettes folles de danses et de chansons, et charmantes tout simplement.

J'ai même visité une île où fonctionnait, gaillardement peut-être, mais sans déchaîner des hurlements de concupiscence bestiale, l'escarpolette chère à nos pères...

Maximilien GAUTHIER.

Comment on écrase l'Europe

La « Westminster Gazette » écrit :

« L'Angleterre qui, en 1913, développait ses armements pour faire face à l'augmentation des armements allemands, ne dépensait alors que 80 millions de livres sterling pour sa défense nationale. Elle dépense aujourd'hui 144 millions. Une dépense de 21 millions de livres sterling pour les services de l'aéronautique peut être justifiée. Mais la flotte au sujet de laquelle on ne cesse de dire que ses unités sont trop faibles, nous coûtera cette année une somme supérieure à 64 millions, alors qu'elle ne coûtait que 51 millions à l'époque où la flotte allemande constituait pour l'Angleterre une véritable menace. C'est de ce côté que des économies sont réalisables. »

VARIÉTÉ

Un doigt coupé retarde un mariage

Tout était prêt pour la cérémonie du mariage. La veille, la fiancée, miss Grace Tindal, de Londres, préparait, en chantant, le dernier repas du soir au foyer paternel, lorsqu'elle se coupa profondément l'annulaire. Impossible de passer, le lendemain, l'anneau nuptial. Il a fallu remettre la cérémonie jusqu'à ce que le pauvre doigt mutilé soit dépouillé des pansements qui l'encaouchonnent.

Les drames de l'Alpe

M. Trier raconte la tragédie du Weisshorn

M. Trier, de Munich, le seul survivant indemne de l'accident du Weisshorn, a fait au « Bund » le récit de sa dramatique expédition. Lorsque survint l'avalanche qui fit dégingoler la petite caravane, Trier tomba, la tête haute et sans perdre connaissance, quinze mètres profond dans une crevasse large de quinze mètres. Il avait de la neige jusqu'au ventre et celle qu'avait entraînée l'avalanche continuait de choir. Le touriste put néanmoins se dégager. En suivant la corde qui le reliait à ses compagnons, il arriva à un amas de neige qui recouvrait sans doute Mme Noll, puisque celle-ci était placée entre les deux hommes. De là, la corde montait droit au sommet de la brèche, où sur un pont de neige gisait Pfann.

« Je l'appelai, dit M. Trier, et il me répondit aussitôt ; il se plaignait d'affreuses douleurs, ayant le haut de la cuisse fracturé. Je le priai de me lancer son piolet, car le mien m'avait échappé dans la chute ; Pfann me cria que son piolet se trouvait à trois mètres de lui, mais qu'il était incapable de se déplacer pour le saisir. Je voulus alors me hisser le long de la corde. J'atteignis ainsi un pied de Mme Noll ; il paraissait encore agité d'un tressaillement, mais je ne pus dégager notre camarade. Grattant comme une taupe, je parvins à atteindre sa ceinture, sans réussir à faire plus, car une défaillance me saisit et mes mains s'engourdirent. Mme Noll devait avoir cessé de vivre depuis un moment. Je coupai la corde, parcourus la crevasse en long, escaladai une paroi d'une trentaine de mètres et arrivai enfin auprès de Pfann, dont je pris le piolet. En hâte, je retournai à l'endroit où gisait Mme Noll. Je dus de nouveau me servir de mes mains pour enlever la neige, qui était humide et lourde. Après une demi-heure de travail, je réussis à découvrir le visage et la poitrine de notre compagne. Mme Noll gisait la tête en bas, sur une couche de neige d'un mètre cinquante, où elle était à ce point engagée que je ne pus la libérer. Un pied était au jour, l'autre enfoncé dans la neige. Le visage avait la pâleur cadavérique et la bouche était pleine de neige ; j'étais celle-ci, je saisis un bras que j'avais dégagé et tentai la respiration artificielle. Mais après dix minutes de ce travail, je me convainquis de son inutilité. »

Après avoir déposé auprès de Pfann les provisions qui restaient, Trier, bravant de nouveaux dangers, notamment en gravissant la pente qui avait été fatale à la caravane, alla quérir du secours à la cabane du Weisshorn. On sait le reste.

Une bataille entre automobilistes et villageois

On mande d'Annecy : Dernièrement, une automobile conduite par un industriel de Cluses tuait un enfant en traversant le village de Scionzier. Cet événement produisit une certaine émotion dans la commune et le maire prit un arrêté sévère contre les automobilistes pour excès de vitesse. Le jour des obsèques, une automobile suisse, conduite par M. de Lubersac, employé de banque à Genève, arrivait à vive allure. Un garde lui fit signe d'arrêter. M. de Lubersac n'obéissant pas, des passants s'accrochèrent à la voiture et une bataille se livra entre le conducteur et les habitants, à coups de poing. Le conducteur se débarrassa de ses assaillants en vue de filer et poursuivre sa route, mais il fut arrêté à Bonneville par la police.

La victime de cette agression blâmable en a fait le récit suivant :

« Je revenais de Chamonix, dit-il, en compagnie de mon ami Charles Haryès, un jeune Américain en villégiature à Genève, 7, avenue Gaspard-Valette, lorsque, arrivé au bourg de Scionzier, j'aperçus un groupe de personnes, ayant l'air d'attendre l'arrivée de quelqu'un. Parmi elles se trouvait un garde champêtre, très reconnaissable à sa casquette, et qui me fit signe de m'arrêter. Devant l'attitude menaçante des gens qui l'entouraient, les uns munis de fourches, les autres de cailloux, j'eus l'intuition que nous allions, sans savoir pourquoi, passer un mauvais quart d'heure et je mis mon auto en première vitesse. Mais mon geste fut devancé et des individus s'élançèrent sur la voiture pendant que d'autres, restés sur la route, essayaient de planter leurs fourches sur le capot. Puis ce fut une grêle de cailloux, de boules lancées par des boulistes d'un jeu voisin, et je vis même un des assaillants jeter sa bicyclette sur ma route (j'ai du reste l'impression de l'avoir écrasée). Mais ce n'est pas tout ; plus audacieux que les autres, un homme d'âge mûr essaya de prendre mon volant afin de précipiter ma voiture contre un mur. Je le poussai et il tomba lourdement sur la chaussée, où il s'est blessé. Puis, débarrassé de mes plus dangereux assaillants, je pus remettre ma machine en route et venir faire ma déclaration à la gendarmerie de Bonneville. »

M. Raoul de Lubersac est le neveu du parlementaire français, qui s'est fait un nom au

Luxembourg. Il a été, comme son ami, légèrement blessé au cours de cette aventure invraisemblable, ayant pour origine la surexcitation d'une foule résolue à se venger d'un accident antérieur, ignoré même de MM. de Lubersac et Haryès.

NOUVELLES SUISSES

La dernière session de la 26^{me} législature fédérale

La dernière session de la 26^{me} législature des Chambres fédérales s'ouvrira le 21 septembre. On élabore actuellement au Palais fédéral un projet de liste des tractanda qui seront discutés au Conseil national et au Conseil des Etats durant cette dernière session, qui sera selon toute probabilité de trois semaines. La conférence des présidents des différents groupes politiques des Chambres fédérales siégera à Berne le 14 septembre pour arrêter d'entente avec le Conseil fédéral la liste des tractanda de la session.

Le ravitaillement de la Suisse en blé

Le nouvel article 23 bis concernant le ravitaillement du pays en céréales panifiables sera discuté à la prochaine session des Chambres fédérales. Les rapporteurs sont M. Streuli en langue allemande, M. Fazan, de Lausanne, en langue française. Le texte de cet article 23 bis est le suivant : « La Confédération prend des mesures pour assurer l'approvisionnement du pays en pain et encourager la culture des céréales dans le pays. »

La loi peut attribuer à la Confédération le droit exclusif d'importer du blé panifiable et des produits de sa mouture, sauf à lui imposer l'observation des principes énoncés ci-après :

a) Le prix de vente du blé sera aussi bas que possible ; il devra cependant permettre de couvrir le prix d'achat du blé étranger et du blé du pays, les intérêts du capital de roulement et les autres frais. Aucun bénéfice ne sera réalisé, sauf en vue de former un fonds de réserve destiné à stabiliser les prix ;

b) Le prix d'achat du blé indigène sera fixé de façon à permettre la culture du blé dans le pays.

c) L'exécution de la tâche assignée par le présent article sera confiée à un organisme spécial, indépendant de l'administration fédérale. Il sera créé à cet effet, si les participations nécessaires sont assurées, une société coopérative d'utilité publique, placée sous la surveillance de la Confédération, à laquelle des organisations économiques privées pourront participer avec la Confédération. La loi réglera l'application de ces dispositions. »

La commission de Kandersteg, l'arrêté fut adopté au vote sur l'ensemble par 18 voix contre 3. La commission décida de demander l'inscription de l'objet au programme de la session de septembre. (Resp.)

Le tarif douanier

La commission des douanes du Conseil national, chargée d'examiner le projet de nouveau tarif général douanier, a commencé ses travaux à Kandersteg sous la présidence du conseiller national Odinga de Zurich. Les travaux de la commission dureront quelques jours. (Resp.)

Chronique électorale

Le Comité central du parti démocratique-ouvrier de Glaris a décidé de reporter aux prochaines élections au Conseil national, le landamman Blumer, qui sera cumulé.

Politique zurichoise

Le Conseil communal de Zurich a nommé en remplacement de M. Glättli, procureur (radical), qui a démissionné, comme second vice-président M. Robert Thommann, rédacteur à la « Nouvelle Gazette de Zurich ».

La délégation suisse à la S. des N.

Mercredi s'est tenue au Département politique la conférence usuelle chargée de l'examen préliminaire des questions inscrites à l'ordre du jour de la session de l'assemblée de la S. des N. La délégation suisse à la S. des N. est ainsi composée : M. Motta, conseiller fédéral, M. Bolli, conseiller aux Etats, M. Gaudard, conseiller national, tous trois membres. Le professeur W. Burckhardt, comme suppléant. Le Dr Rüegg et M. D. Secrétan comme experts et secrétaires. Toutes ces personnes étaient présentes à la conférence, de même que M. Dinichert, chef de la division des affaires étrangères et dans la matinée M. Musy, président de la Confédération. Des propositions basées sur les discussions qui ont eu lieu mercredi au sein de la conférence, seront présentées au Conseil fédéral sur les instructions qui devront être données à la délégation.

A Genève

On annonce que la douane française de Moillesullaz a saisi un pli qui était transporté d'Annamasse à destination d'un important établissement financier de Genève. Ce pli contenait 250 mille francs de titres français, qui provenaient d'une banque de Marseille.

— Le Maharadjah de Patiala, qui doit représenter l'Inde à l'assemblée de la Société des Nations, a quitté Londres pour se rendre à Genève. Il est accompagné d'une suite de 54 personnes, emportant plus de 300 malles et valises.

LES ACCIDENTS

A Romanshorn, un ouvrier, Jean Hausamann, âgé d'une cinquantaine d'années, qui avait fait le pari de nager du « Schweizerhaus » à la pointe du môle, s'est noyé dans le lac de Constance.

— A Appenzell, on a trouvé mercredi matin, le crâne entièrement fracassé, un nommé Dörig, âgé de 33 ans, qui la veille, à 10 heures du soir, était tombé au bas d'une paroi de rochers en suivant le chemin Aescher-Wildkirchli.

— M. Armand Bally, agriculteur à Cheseaux, 47 ans, marié, père d'un enfant de 13 ans, est tombé dans sa grange et s'est tué.

Chocolats Tobler

A la 13^{me} assemblée générale ordinaire des Chocolats Tobler, Holding et Co, de Schaffhouse, tenue mercredi à Soleure, étaient présents 57 actionnaires représentant leurs parts et celles de 83 autres actionnaires, soit un total de 27,525 actions. M. von Waldkirch, président du conseil d'administration, dirigeait l'assemblée. Le rapport et les comptes annuels ont été approuvés et déchargés à été donnée aux comités. L'assemblée a décidé de répartir le bénéfice réalisé suivant les propositions de l'administration et des instances de contrôle. Les membres de l'office de contrôle ont été confirmés dans leurs fonctions. On a renoncé à nommer un nouveau membre du conseil d'administration en remplacement de celui ayant démissionné au cours de l'exercice.

Chez les chasseurs

Les chasseurs genevois avaient protesté auprès de l'autorité cantonale contre la décision prise par l'Office vétérinaire fédéral d'interdire l'importation des chiens. L'Office vétérinaire fédéral, en dérogation à sa décision première, autorisera les chasseurs genevois désireux de se rendre dans la région française limitrophe, à réimporter leurs chiens sur présentation du permis de chasse français.

Voyageurs de commerce

Samedi et dimanche 5 et 6 septembre aura lieu à Neuchâtel la 6^{me} réunion des vétérans de la Société suisse des voyageurs de commerce, ayant au moins 25 ans d'activité. Le président du Comité d'organisation est M. Camille Steiner. Le samedi aura lieu une réception à l'hôtel Terminus, puis un banquet au Casino de la Rotonde. Pour le dimanche, assemblée officielle, puis promenade en bateau et banquet au Casino du Mail. (Resp.)

Les avions métalliques

La ligne aérienne Bâle-Genève-Lyon (Green S. A.) est maintenant aussi ouverte au transport des voyageurs. La ligne sera desservie par D. H. 9 (de Havilland) ou le Dornier-Komet II, qui sont des avions entièrement métalliques. A Lyon, la correspondance est assurée avec des trains de nuit de la Riviera.

Détournement de 22,000 francs

La Cour d'assises de Berne a condamné mercredi, à 14 mois de pénitencier, un jeune homme qui avait soustrait, alors qu'il était employé à l'Office des poursuites, une somme totale de 22,000 francs. Cet individu, âgé de 21 ans seulement, administrait la caisse des avances pour la continuation des poursuites. Ces détournements ont pu être commis en raison du fait que ce service n'avait jamais été soumis au contrôle des autorités de surveillance.

Tué par une guêpe

Les guêpes sont particulièrement nombreuses et très dangereuses cette année. Un jeune homme habitant l'extrême-frontière, à Bâle, a été piqué par un de ces insectes. Après 2 jours d'horribles souffrances, le jeune homme est mort des suites de cette piqûre. (Resp.)

La consommation des boissons alcooliques en Suisse

D'après une statistique publiée récemment sur les années 1919-1922, c'est, de tous les pays du monde, la Suisse qui indique, pour les années d'après-guerre, la plus forte consommation d'eau-de-vie, soit 7,5 litres par tête de population (femmes et enfants compris, et l'eau-de-vie calculée à 50 % de contenance d'alcool pur). Vient ensuite l'Esthonie avec 7,2 litres. La Suède, qui, il y a encore 7 ou 8 ans, était célèbre par sa consommation de schnaps, n'en boit plus que 4,2 litres ; la Grande-Bretagne 2,2 litres, et le Danemark, autrefois en concurrence avec la Suède, seulement 1,1 litre, grâce aux formidables charges fiscales pesant sur l'alcool.

En tenant compte de toutes les boissons alcooliques et en calculant la consommation d'alcool pur, c'est la France qui tient la première place avec 18 litres par tête et par année. Vient ensuite l'Espagne avec 15,8 litres, l'Italie avec 13,8 litres. La Suisse arrive quatrième avec 12 litres, puis l'Argentine avec 11,1 litres. En moyenne, l'Anglais boit deux fois moins que la Suisse, tandis que le Danois, le Hollandais et le Suédois boivent quatre fois moins. Avant la prohibition, la consommation d'alcool des Américains des Etats-Unis était déjà de deux à trois fois inférieure à celle des Suisses. Dans son premier message sur la révision de la législation sur l'alcool, en 1919, le Conseil fédéral disait que la consommation de l'alcool en Suisse était inquiétante par comparaison avec la plupart des autres Etats. Cette appréciation peut s'appliquer avec beaucoup plus de raison aux années d'après-guerre.

On évalue pour l'ensemble de la Suisse le nombre des cafés à 24,000, soit un pour 160-170 habitants. La Suède, qui a presque six millions d'habitants, ne possède que 600 débits d'alcool et 460 débits de vin ; en Angleterre, on compte une auberge pour 415 habitants ; en Ecosse, une pour 695 habitants.

Les taxes de patentes très élevées ont principalement contribué à la diminution du nombre des auberges dans ces deux derniers pays.

Il est temps de réagir énergiquement en Suisse contre la consommation de l'alcool en commençant par supprimer la distillerie à domicile si largement répandue dans les campagnes. C'est le premier objet à atteindre.

La « Revue syndicale ».

SUZE

Aperitif à la Gentiane stimule les fonctions de l'estomac. 7639
Se boit sec ou à l'eau avec sirop de citron.

JURA BERNOIS

LE CRIME DE MONTIGNEZ

C'était pour sauver sa femme que Berberat s'accusait

L'enquête menée avec une grande rapidité par le juge d'instruction de Porrentruy, M. Ribeaux, dans l'affaire du crime de Montignez a permis d'établir les faits comme suit :

Charles Guenat, selon le rapport des experts médicaux, n'a été frappé que d'un seul coup. Dans un interrogatoire serré qui a eu lieu aux prisons de Porrentruy, la femme de Berberat a reconnu que le seul coup donné à Guenat avait été porté par elle au moyen d'une planche à lessive. Elle a fait sur ce point essentiel des aveux complets. De son côté, l'époux Berberat a déclaré au juge d'instruction, dans une profonde tristesse, que c'était pour sauver sa femme de 20 ans plus jeune que lui de la prison, qu'il avait dit au gendarme de Boncourt qu'il avait frappé Guenat à la tête avec une pierre. A la suite de cet interrogatoire, Berberat a été mis en liberté provisoire par le juge d'instruction, tandis que sa femme est maintenue en état d'arrestation. L'enquête peut être déjà considérée comme close. Il appartiendra à la Chambre des mises en accusation du canton de Berne de prononcer s'il y a lieu de renvoyer la femme Berberat devant la Cour d'assises du Jura bernois, sous l'accusation de meurtre ou simplement sous l'accusation de coups et blessures suivis de mort.

Berberat, mis en liberté par le juge d'instruction, est arrivé à Montignez mercredi soir pour rentrer au foyer assombri.

La victime du crime de Montignez, M. Ch. Guenat, a été enterrée mercredi au cimetière du village. (Resp.)

BIENNE

Fêtes renvoyées. — Le temps pluvieux de samedi dernier avait décidé différentes sociétés à renvoyer les fêtes projetées pour le jour suivant, bien que le temps ce jour-là eût été bien avantageux. Quelques-unes de ces fêtes auront lieu dimanche prochain, si le temps le permet. Parmi celles-ci, nous signalerons la Journée de la jeunesse organisée par les sociétés abstinentes de Bienne et la Société ouvrière des amis de l'enfance. Elle aura lieu à Macolin, près du château de la colonie ouvrière, et comprendra des concours et jeux.

Nous signalerons également la journée cycliste seelandaise, dont le programme comprend une fête populaire le samedi soir au Pasquart ; un circuit cycliste de 100 km. (Bienne, Reuchenette, Sonceboz, Bienne, Lyss, Aarberg, Belmont, Täuffelen, Cerlier, Landeron, Neuveville, Bienne) le dimanche matin à 5 heures ; un championnat de vitesse à la rue du Port, à 10 heures ; un corso fleuri avec cortège à 13 heures, suivi d'une fête familière au Pasquart.

Tramways. — A partir du 1^{er} septembre prochain, le départ du dernier tramway de la gare pour la ligne de Mache (3) sera retardé de six minutes, soit à 22 h. 07, afin d'attendre encore la correspondance du dernier train de La Chaux-de-Fonds arrivant à Bienne à 22 h. 02.

Tireurs ouvriers. — Dimanche dernier a eu lieu au stand de Madretsch, le concours seelandais des sections de tir ouvrières. Parmi une forte participation, la section de Boujean est sortie première avec couronne de laurier.

Accident mortel. — Mardi après-midi, vers 4 heures, le petit Henri Jobé, âgé de 3 ans et demi, habitant route de Brügg 107, s'étant approché de la fenêtre pendant une courte absence de sa mère qui croyait son enfant endormi, a fait une chute depuis le troisième étage sur la rue. Relevé grièvement blessé, le pauvre petit fut conduit à l'hôpital Wildermeth, où M. le Dr Wendling constata une fracture du crâne. Il succombait peu après son arrivée à l'hôpital. La victime est le fils unique de M. Jobé, émailleur. La douleur des parents est grande.

Succès. — M. Elzingre, pâtissier-confiseur à la rue Centrale, a obtenu un premier prix avec médaille d'or pour ses produits exposés à l'exposition internationale de la pâtisserie à Rome.

Disparition. — Le jeune Herbert Beutter, âgé de 12 ans, a disparu depuis dimanche du domicile de ses parents, rue Staempfli 125. Depuis lors, on n'a aucune trace de ce garçon qui, comme on croit, craignait une punition.

Aviation. — Deux avions ont survolé la ville hier soir à 5 h. 30 à une hauteur assez élevée. Venant de Fribourg, ils ont pris la direction de Soleure.

CANTON DE NEUCHÂTEL

GORGIER. — Du lait à 30 %. — Un paysan de Gorgier s'est entendu condamner samedi dernier, par le tribunal de police du district de Boudry, à une amende de fr. 450.— et aux frais liquidés à fr. 36.— pour contravention à la loi sur le commerce des denrées alimentaires ; il avait vendu un lait écrémé dans la proportion de 36 pour cent.

LE LOCLE

Cinéma Apollo. — Jeudi, samedi et dimanche, programme extraordinaire avec Tom Mix, le roi des cow-boys, dans « Les derniers Peaux-Rouges », passionnante histoire du Far-West, avec le concours d'une bande d'Indiens authentiques. Au même programme, le célèbre acteur américain Wallace Reid dans « La drague infernale », splendide comédie dramatique. (Voir aux annonces.)

Kermesse de Beauregard. — Si le temps est favorable, la Kermesse du Parti et de La Sociale aura lieu dimanche prochain 31 août. Qu'on réserve son dimanche.

LA CHAUX-DE-FONDS

AUX AMIS DU PARTI

Chers amis, prenez note, s. v. p., de la date de lundi prochain. C'est à 20 heures, au Cercle ouvrier, que se réunira l'importante assemblée générale de la section du Parti socialiste. A l'ordre du jour : Examen de la situation électorale et Congrès national de Zurich.

Concert public

Ce soir, au Parc des Crêts, la musique ouvrière « La Persévérante » donnera son dernier concert de la saison.

Des vagabonds

Cette nuit, un agent a observé un individu d'allure suspecte. Il le suivit et le vit entrer dans un hangar de la rue du Collège. L'agent entra après lui et trouva six vagabonds en train de fumer et de boire. Ils étaient tous sans domicile. Ils ont été arrêtés par la police locale.

Dons

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants :

158 fr. 94 pour la Pouponnière, produit de collectes faites à des cortèges d'enfants, dont 55 fr. 24 par les fillettes Jeannin, rue des Granges, et 103 fr. 70 par Solange Jaquet, Puits 23 ; 25 fr. pour les Colonies de Vacances, récompense reçue pour avoir retrouvé une barrette platine, perle et brillants, propriété de Mme S.-C. ; 48 fr. pour l'Hôpital, dont 25 fr. des fossoyeurs de M. Charles Thiébaud, 20 fr. des fossoyeurs de Mme Adeline Richard et 3 fr. de M. G. Kaiser, boulanger, Parc 11.

Communiqués

La fête des Musiques militaires qui n'a pu avoir lieu dimanche passé, à cause du mauvais temps, se déroulera, avec quelques modifications au programme, quel temps qu'il fasse, dimanche 30 août.

Gabaroche dans sa dernière création : « Pouche ». C'est lundi prochain, le 31 août, au Théâtre, que sera joué « Pouche », le grand succès. Cette opérette est alerte, gaie, d'inspiration toujours élégante et spirituelle. Tous au Théâtre, lundi 31 août. Location ouverte samedi pour les Amis du Théâtre et dimanche pour le public.

Dans nos cinémas. — Dernier soir des programmes actuels. — Scala : La Cité Foudroyée. L'Heureuse mort, énorme succès de gaité.

Moderne : L'Enfant des Flandres, avec Jackie Coogan ; Douces caresses, comique ; La Chasse aux Faucons, documentaire.



UN INCIDENT SPORTIF

Le champion suisse Paul Martin, capitaine de l'équipe nationale d'athlétisme, vient d'être suspendu de sa qualité d'athlète amateur par le comité de l'A. S. F. A.

L'athlète lausannois Bernard Guggenheim a refusé de prendre part au meeting Suisse-Allemagne par solidarité à l'égard de son camarade de club.

CYCLISME

Zurich - La Chaux-de-Fonds

Une quinzaine de jours nous séparent maintenant de la grande et classique épreuve cycliste. Aussi le comité de l'actif V.-C. Excelsior travaille-t-il d'arrache-pied à la mise au point du troisième Zurich-La Chaux-de-Fonds.

Les marques d'intérêt et les témoignages de sympathie qui affluent de toutes parts, de même que les félicitations reçues de nombreux amis de la Société à l'occasion de la magnifique victoire remportée à Lausanne par la première équipe de l'Excelsior qui, sans le « balancement » du jeune Gérard Wuilleumier à 400 mètres de l'arrivée, voyait ses cinq hommes en tête, sont autant de réconfort et d'encouragement pour les dirigeants.

Les inscriptions arrivent déjà nombreuses et, comme tout le fait prévoir, ce sera une véritable sélection de coureurs, tant professionnels qu'amateurs qui batailleront tout au long des 200 km. qui séparent la cité des bords de la Limmat de la Ruche montagnarde.

Le pavillon des prix sera ce qu'il fut toujours et c'est tout dire. Les quatre premiers prix consistent en de superbes bicyclettes de course, et le reste à l'avenant.

Les arrivées auront lieu à 11 heures devant la Métropole et un service spécial de renseignements permettra au nombreux public de suivre les différentes péripéties de la lutte qui sera émouvante des Colombiers.

Espérons que Phœbus sera de la partie et éclairera de ses rayons si rares cette année, la victoire des meilleurs.

LE CINQUANTENAIRE DE WEBB

DOUVRES, 26. — Mardi a eu lieu à Douvres une petite cérémonie en commémoration de la première traversée de la Manche, il y a 50 ans, par le nageur Webb. Dans les discours qui ont été prononcés, il a été rappelé que le capitaine Webb n'était pas accompagné pendant cette épreuve, et n'était porteur d'aucun engin de secours ou autres comme c'est le cas actuellement.



La grève des usines à argent

Un signe des temps : la Banque prospère et le cafetier ferme ses portes. Les marchands de chèques ont besoin d'une foule d'employés. L'aristocratie bancaire disparaît.

Une grève des employés de banque, voilà qui constitue une vraie nouveauté. Aux Parisiens qui passent sur le boulevard des Italiens, vers six heures du soir, il manque quelque chose : la sortie de la grande banque qui tient là ses assises. Quelques minutes avant l'heure, des gardiens de la paix prennent position. Ils écartent les amis et les familles qui viennent attendre les jeunes femmes à la fin de leur journée de travail. Ils empêchent les passants de s'arrêter. Et, quand les portes s'ouvrent, quand le flot des travailleurs et des travailleuses libérés se précipite au dehors, discrètement, mais fermement, ils l'obligent à s'écouler sans former d'attroupements.

Ce spectacle explique la grève. Pour que la cessation du travail puisse produire des résultats, il faut qu'elle soit le fait d'un très grand nombre d'individus. Ainsi, les pouvoirs publics sont amenés à se préoccuper des effets possibles de ce chômage et les industries qu'il atteint, se voyant dans l'impossibilité de remplacer les travailleurs défaillants, sont obligées de compter avec leurs revendications. C'est cela qui constitue l'originalité du mouvement actuel.

Autrefois aussi, il est arrivé que les employés de banque jugeaient leur situation insuffisante. Mais ils étaient peu nombreux ; leur spécialité comportait un grand nombre de chômeurs ; tout essai de grève était infailliblement avorté.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Regardez les immenses immeubles qu'occupent les banques, ce sont de véritables usines à argent. Par suite, elles sont exposées aux mêmes risques que les autres usines.

On pourrait ici se livrer à de belles déclamations sur ce pulvérisement des entreprises bancaires. Un moraliste classique y trouverait une bonne occasion de flétrir la spéculation et les ravages que cause la multiplication des signes monétaires. Mais je veux seulement constater que cette expansion formidable de la banque est une caractéristique de notre temps.

Maintenant, il y a des banques partout, qui se dressent comme des monuments nationaux.

Le fameux Café Riche, sur le boulevard des Italiens, a été remplacé par une banque qui occupe tout l'immeuble. Où Aurélien Scholl et tant de spirituels boulevardiers tenaient leurs assises et lançaient les bons mots qui faisaient la joie de Paris, puis de la province, s'offrant des repas luxueux à six francs par tête, des centaines d'employés, derrière des comptoirs, dans le bruit des téléphones et le tac-tac des machines à écrire, accomplissent ces énigmatiques opérations qui constituent l'industrie de la banque et roulent chaque jour sur des millions.

Un peu plus loin, à côté du passage Choiseul et des Bouffes, l'immeuble de l'ancien Théâtre Italien est occupé par une succursale de la Banque de France. Là, chanta la Ristori ; là, se donnaient rendez-vous toute la société élégante ; là, se nouaient chaque soir des romans mondains qui se terminaient en drame ou en comédie. Maintenant, on y paie et on y émet des chèques.

Plus loin, sur la place de l'Opéra, il y a une banque ; plus loin encore, vers la Madeleine, une maison d'angle où l'on allait admirer les modèles d'un couturier est occupée par une banque.

Aux Champs-Élysées, un vaste hôtel de grand luxe, construit avant la guerre pour recevoir les voyageurs princiers capables de payer cinq cents francs un appartement pour la nuit, est occupé par une banque.

Dans les quartiers populeux, si une boutique vient à vaquer, c'est une banque qui s'y installe.

Phénomène qui doit faire plaisir aux admirateurs de l'Amérique sèche : la banque a fait reculer le bistro. En maint endroit, le marchand de vin a cédé la place au marchand de papier. Le comptoir à liqueurs est devenu un comptoir à valeurs. Le client, au lieu de se griser d'alcool, se grise avec la cote.

Au moraliste ci-dessus de dire s'il y a progrès. En tout cas, il y a un changement.

Changement aussi dans le personnel. Avant 1900, un employé de banque était une manière de personnage. On n'entraît à la Banque de France qu'à la suite d'un examen qui exigeait de hautes capacités. Pour les autres grands établissements, l'examen était remplacé par les références. Ici, nul ne pouvait pénétrer sans l'appui du haut clergé catholique, là, sans être apparenté à de grandes familles protestantes.

Ces sélections ne sont plus possibles. En présence de la multiplication des clients, il a fallu multiplier les employés. La banque, qui était une aristocratie, s'est démocratisée. Aujourd'hui, tout le monde a un compte en banque, tout le monde a des valeurs, tout le monde donne et reçoit des chèques, tout le monde vend et achète des titres, tout le monde s'intéresse au change. Et c'est ce qui fait la force des grévistes. L'arrêt de leur travail touche presque autant la population que le ferait un arrêt des P. T. T.

Mais, chose étrange ! il n'inspire pas autant de mauvaise humeur. Qui va dans une banque a encore l'impression de faire un acte presque luxueux. C'est pourquoi, sans doute, on admet dans les banques des stations, des formalités, des complications qui, dans un bureau de poste, feraient pousser les hauts cris contre le gouvernement. Mais attendez ainsi une vingtaine d'années, si le mouvement continue dans le même sens !...

Et, ce qu'il faut surtout noter, c'est que la moitié au moins des employés de banque appar-

tiennent au sexe faible. Jadis, dans quelques bureaux, on admettait de rares femmes, mais on leur imposait un costume sévère, robe noire montante, bandeaux plats, tenue rigide de vestales tristes condamnées au service du dieu Plutus. Maintenant, elles s'habillent comme elles veulent, robe légère, couleurs vives, bras nus. Le hall d'une grande banque est une féerie pour les yeux. Et cela aussi est un signe du temps.

Le congrès de Marseille

Vandervelde préside

MARSEILLE, 27. — Havas. — La séance de mercredi du congrès socialiste international a été présidée par Vandervelde. Le congrès a abordé la question du chômage. Le rapporteur, président de la commission, de Brouckère, sans faire aucune allusion aux incidents de mardi, a soutenu et commenté la résolution de la majorité de la commission, dont voici les grandes lignes :

« La résolution rappelle que le problème du chômage se présente, par suite de la guerre, avec une acuité nouvelle et qu'une situation déjà critique a été aggravée par l'hostilité de nation à nation, ainsi que par le fait que des problèmes relatifs aux traités de paix, à la question des dettes interalliées et des réparations n'ont pas encore reçu de solution.

La résolution indique que le congrès a insisté sur les points suivants : assurer aux chômeurs une indemnité, combattre de la façon la plus énergique la prétention des capitalistes de résoudre la crise économique en réduisant les salaires, attirer l'attention de l'Exécutif sur l'utilité qu'il y aurait à faire déclarer l'embargo sur toutes les marchandises produites dans des entreprises ne respectant pas les dispositions de la convention sur la journée de 8 heures. »

On remarque que dans cette résolution la question de l'abolition des prestations en nature, soulevée par la délégation anglaise, n'est pas indiquée.

Mankan (Etats-Unis) trouve la résolution insuffisante. On s'attend à ce qu'il parle de l'immigration japonaise ; il n'en est rien. Mankan se contente de dire en particulier qu'il faut, pour diminuer le chômage, établir la semaine de 44 heures, puis diminuer de plus en plus la durée du travail, lorsque la technicité le permettra.

Dollan intervient au nom de la délégation anglaise. Il jette du lest et soutient seulement l'amendement suivant aux arguments de de Brouckère, attribuant le chômage aux réparations, au remboursement des dettes de guerre, aux variations monétaires, à la dislocation du commerce et de l'industrie :

« C'est pourquoi il est nécessaire d'entreprendre une action socialiste internationale sur la base de la conférence de Francfort, pour l'annulation réciproque des dettes alliées et la révision des traités de paix, en vue de réduire le paiement des réparations allemandes à la restauration matérielle des régions dévastées de la France et de la Belgique. »

Dollan ajoute que les rapports publiés par la presse sur les incidents de mardi à la commission sont inexacts. Nous avons bien soutenu un amendement constatant que le problème du chômage forcé avait été aggravé par la question des réparations, des indemnités et des dettes de guerre. La presse a exagéré notre formule. C'est pourquoi aujourd'hui nous la rédigeons de cette façon : « Nous ne pouvons oublier que le chômage forcé est dû surtout aux indemnités de réparations et aux dettes de guerre. En particulier, il y a 300.000 chômeurs anglais dans l'industrie charbonnière pour cette raison, et cette situation va s'étendre aux mineurs français et belges. Nous ne pouvons pas accepter le plan Dawes qui n'est pas une solution définitive. »

Vandervelde, comme président, n'a pas à prendre la parole. Toutefois, il fait remarquer que la question soulevée par la délégation anglaise a déjà été résolue à l'unanimité au congrès de Hambourg. Il lui paraît impossible d'entamer un débat sur une telle question, soulevée d'une façon accidentelle à propos du chômage et traitant des réparations allemandes et des dettes interalliées.

Vandervelde propose son renvoi à la commission du problème de la paix.

Dismann (Allemagne) appuie de Brouckère et Vandervelde. Le délégué anglais Varley appuie Dollan et s'oppose au renvoi à la commission.

De Brouckère reprend la parole : Nous sommes tous d'accord, dit-il, pour reconnaître que l'amendement anglais est exact, nous sommes tous d'accord pour la révision des traités imparfaits et des réparations mal ordonnées, mais il faut être prudent. Le rôle du congrès n'est pas de diviser les forces socialistes internationales, mais de les harmoniser. Procéder maintenant à un vote sur l'amendement Dollan, ce serait partager le congrès en deux, or il est préférable de voter à l'unanimité le texte de la commission tel qu'il est.

Williams, au nom de la délégation britannique, déclare alors qu'en raison des explications de de Brouckère, la délégation accepte le renvoi de l'amendement Dollan à la commission. Les conclusions de de Brouckère et de la commission sur le chômage sont adoptées à l'unanimité.

On adopte ensuite une motion relative à la lutte contre la tuberculose et la séance est levée. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin. Les diverses commissions continuent à siéger.

Nouvelles diverses

Mardi est décédé subitement à Mergentheim le feldmaréchal Conrad von Hötendorf.

— Lord Plunor, le nouveau haut commissaire en Palestine, est arrivé à Jérusalem.

ETRANGER

Conférence mondiale du christianisme pratique
STOCKHOLM, 26. — Wolff. — Au cours de la discussion consacrée au thème « L'Eglise et les relations internationales », le superintendant général Klingemann (Coblence) a déclaré qu'il était impossible de concilier avec le travail préliminaire pour le royaume de Dieu une perpétuation du régime sous lequel se trouve à l'époque actuelle la vie des peuples. Il nous est impossible d'avoir foi en l'avènement prochain de la paix véritable aussi longtemps que le peuple allemand demeurera privé des bienfaits de la paix. On continue à refuser toute protection aux minorités allemandes.

Le prof. Hadorn, de Berne, a montré la nécessité de sortir de l'isolement étatique pour entrer dans la société universelle sur la base de la communauté avec le Christ.

Lady Parmoor (Angleterre) a demandé que la conférence lance une proclamation déclarant que toute guerre soit impossible.

Au cours de la séance tenue dans la soirée, Lord Parmoor et le professeur Deissmann, de Berlin, ont pris la parole. Les devoirs patriotiques ne doivent pas être négligés.

Le pape ne donnera plus désormais sa main à baiser que gantée

Pendant les mois de juillet et d'août, Pie XI aura reçu plus de cent mille pèlerins. A tous, il a donné, suivant l'usage, sa main à baiser.

Or, ces visiteurs sont plus ou moins propres, plus ou moins sains. Beaucoup sont même malades et sont venus s'agenouiller devant le pape dans l'espoir d'une cure miraculeuse.

Leur contact n'est pas sans danger. Le médecin de Pie XI ayant constaté sur l'épiderme du pape, à la suite de ces réceptions, des rougeurs suspectes, a pris une précaution qui s'imposait, en l'obligeant à mettre désormais des gants. (F.)

La guerre en Syrie

Lundi matin, des rebelles venant du Djebel Druse, au nombre de 1500 s'étaient portés sur Damas. Attaqués par de la cavalerie et des avions français, ils ont subi des pertes importantes et ont été rejetés vers le Djebel Druse.

Suivant le correspondant de l'Agence Reuter à Jérusalem, le combat qui a eu lieu il y a deux jours au nord de Damas entre les troupes françaises et les Druses aurait été violent. Les Druses auraient occupé Khibet-el-Ghaz. Un autre combat se serait engagé mardi soir près d'Ezraa. D'autre part, les Druses auraient attaqué mercredi la gendarmerie française locale de Ghotia, localité située à deux milles au sud de Damas.

BEYROUTH, 27. — Havas. — Le bruit s'est répandu le 27 août, à Damas, qu'un parti de 1500 rebelles avait fait une incursion dans les faubourgs de la ville. L'émotion qui s'était emparée de la population s'est calmée rapidement. La journée s'est passée sans incident. On confirme qu'au cours du raid du 24 août sur Damas, les rebelles ont éprouvé des pertes importantes. Un seul avion a été tué ou blessé 40 hommes avec une bombe. On a signalé le passage de deux caravanes composées chacune de 30 chameaux chargés de morts et de blessés. Dans la nuit du 24 au 25 les débris des forces ennemies ont reflué vers le sud.

La question chinoise

Le gouvernement des Etats-Unis a accepté l'invitation de la Chine de participer à la conférence des douanes en octobre prochain. Suivant une information publiée par le journal anglais « Daily Express », les représentants américains se montrèrent favorables à la rétrocession graduelle à la Chine de tous ses droits douaniers.

Les mineurs manifestent

LONDRES, 26. — Havas. — 300 mineurs sans travail se sont livrés hier soir, à Claravale, dans le comté de Durham, à une manifestation. Ils ont chanté l'Internationale. La police les a dispersés. Un policier a été blessé.

Un élégant qui n'aime pas les ministres

LONDRES, 27. — Havas. — Mercredi après-midi, pendant que les ministres étaient réunis en conseil de cabinet à la présidence du conseil, un individu, élégamment vêtu, pénétra dans la rue et arriva devant le numéro 10 de la Downing-Street, où délibéraient les ministres, il a sorti de sa poche deux morceaux de brique qu'il a lancés contre l'une des fenêtres. L'individu a été aussitôt arrêté.

L'accès de folie d'un cocaïnoman

L'autre nuit, sous les arbres du forum Bonaparte, à Milan, un inconnu était subitement atteint d'une crise de folie. Il se dévêtit complètement et se lança à travers la ville à toute allure. C'était un homme taillé en Hercule. Ses bras et sa poitrine étaient couverts de tatouages. A la rue du Marché, le fou s'arrêta devant le café Bologna. Il se lança à une vitesse folle contre les vitres de la devanture et tomba dans le café comme un bolide, en même temps que la vitrerie s'écroulait avec fracas.

Ruisant du sang des coupures qu'il s'était faites en traversant la vitrine, le fou se planta à cribler les clients de ces dangereux projectiles. Le public s'enfuiait terrorisé. Un habitué avait cependant saisi une bouteille qu'il allait asséner sur la tête de l'homme nu quand celui-ci prit peur. Ce laps de temps de répit suffit pour le saisir. Après une lutte, il fut ligoté et conduit au poste. Les médecins constatèrent qu'il s'agissait d'une crise provoquée par la cocaïne. Les habits, ramassés au square Bonaparte, étaient remplis d'une centaine de lettres d'amour et d'une collection de portraits photographiques... des nombreuses bonnes amies de ce bel athlète. Peu après, les recherches de la police identifiaient le don Juan cocaïnoman comme un vieil habitué des pénitenciers !

L'observatoire de Salève

Un mécène, M. Dinah, a conçu le projet de doter le Salève d'un observatoire modèle, unique au monde, et y consacra une partie de son immense fortune.

Pour réaliser ce projet, une route carrossable, dont M. Dinah prendra à sa charge une partie des frais, va être construite de Cruseilles au sommet du Salève, pour se continuer sur Monnetier, l'autre versant.

Le service des ponts-et-chaussées fera construire à la charge du département de la Haute-Savoie, la première section de cette route, allant de Cruseilles à L'Abergement (altitude 902 mètres), et qui mesurera 2,300 mètres.

La seconde section (2,500 mètres environ) aboutira au-dessous du Château des Avenières (1050 mètres d'altitude). Construite par un détachement de 400 hommes du 4^{me} génie, elle sera achevée fin septembre, à raison de 600 mètres chaque semaine. L'an prochain, elle sera continuée vers le Plan du Salève (1349 mètres d'altitude), pour atteindre le Grand Piton (1379 mètres d'altitude), point culminant, et se poursuivra sur l'autre versant par la Croisette et les Treize- Arbres (1184 mètres), puis Monnetier.

M. Dinah, avec le concours du général Ferrié et de savants éminents de l'Académie des sciences, qui y travaillent déjà, construira l'observatoire, qui sera muni des appareils les plus puissants et les plus perfectionnés qui se puissent concevoir, et sera relié au Mont-Blanc par T. S. F., avec l'observatoire Vallot, dont il est devenu propriétaire. Six années seront nécessaires pour ces travaux. La coupole du futur observatoire du Salève, qui coûtera plusieurs millions, aura 40 mètres de diamètre.

En outre des résultats scientifiques incomparables, tant au point de vue astronomique que météorologique fournis par l'observatoire, la route du Salève sera du plus vif intérêt au point de vue touristique.

Un fort Chabrol à Marseille

Un terrible drame de la folie s'est passé dans un paisible quartier de Marseille. M. Léon Toulouse, marié, père d'un enfant, trépané de guerre, donnait depuis lors des signes de troubles mentaux. Lundi, M. T. fut pris d'une crise plus violente que jamais. Sa femme, effrayée, s'enfuit, ce qui mit T. au comble de la fureur. Il se saisit d'un fusil et tira sur les voisins. Ceux-ci prévinrent la police. T. accueillit les agents à coups de fusil et de revolver et blessa plusieurs curieux accourus. La nuit se passa sans qu'on ait pu s'approcher de lui. De nouveaux agents arrivèrent munis de cuirasses et de boucliers à l'épreuve des balles. Ils apportèrent aussi des gaz asphyxiants dont ils usèrent aussitôt. Mais ces derniers ne parurent pas agir sur le fou. Alors, un inspecteur de police tira sur lui un coup de fusil qui l'atteignit à la tête. T. s'écroula sur le sol, avec, à ses côtés, deux fusils et deux revolvers.

Les apaches anglais

Le « Daily Chronicle » et d'autres journaux rappellent que Londres et les principales villes de province sont infestées par une bande d'apaches qui fréquentent les champs de courses où ils jouent du couteau et du rasoir. Le nombre de ces apaches est d'environ 3,000. Ces bandes, à l'origine, exerçaient seulement le chantage sur les Bookmakers qu'elles rançonnaient en les menaçant de coups et de revolver. Elles ont entre elles des rivalités qui les amènent très souvent à se livrer de sanglantes batailles dans les rues les plus fréquentées. Un rapport détaillé va être adressé au ministre de l'Intérieur pour que des mesures énergiques soient prises.

Violent incendie de forêt

HYERES, 26. — Havas. — Un violent incendie a éclaté cette nuit dans un bois bordant la plage. Les villas menacées ont dû être évacuées. Le feu a pu être maîtrisé grâce au dévouement des marins.

Les inondations en France

Les inondations ont fait des dégâts terribles dans la région de Marseille. A Apt (Vaucluse), l'eau est montée jusqu'à quatre mètres dans les habitations. Tout est sens dessus dessous ; meubles, marchandises, objets de toutes sortes gisent pêle-mêle, souillés de limon. Dans les fabriques de fruits confits, des quantités très importantes de sucre et de fruits confits ont été entraînés ou détruits. Partout où est passée l'inondation, tout a été emporté, il y a plusieurs millions de pertes.

Une hécatombe d'oiseaux et de chats

En Italie, les cyclones ont provoqué à Trieste, Goritz, etc., des dégâts énormes. Dans plusieurs endroits les feuillages ont été entièrement arrachés. Dans les campagnes et dans les rues, on a ramassé des milliers et des milliers d'oiseaux, pinsons, rossignols, moineaux, assommés par la tempête. De nombreux chats surpris dehors par l'ouragan ont aussi été tués.

La foudre homicide

BERLIN, 27. — Wolff. — Au cours d'un orage qui s'est abattu sur Hamborn, deux hommes et deux femmes ont été tués par la foudre. Les dégâts causés aux immeubles sont importants.

Un cyclone à Belgrade

BELGRADE, 26. — Un cyclone a balayé, dans la soirée de mardi, la région de Belgrade en causant de graves dégâts. Les installations de la Compagnie franco-roumaine d'aviation ont été emportées par le vent. Le capitaine français Weiss qui se trouvait en passage à Belgrade de retour d'Angora a eu son appareil détruit. Comme il visitait le champ d'aviation en compagnie d'un mécanicien, il fut blessé.

Trou à la lune

BRUXELLES, 27. — Havas. — Suivant « Le Soir », un mandat d'arrêt vient d'être lancé contre les frères S., agents de change à Anvers, qui ont disparu en laissant un passif de plus de deux millions de francs. La plupart des victimes habitent les Flandres orientales.



Ecole de Travaux féminins de La Chaux-de-Fonds RÉORGANISATION DES COURS D'ADULTES

Dorénavant, les cours seront trimestriels; ils seront distribués de la manière suivante:

- 1^o Du 3 janvier au 15 avril.
- 2^o Du 2 mai au 31 juillet.
- 3^o Du 1^{er} septembre au 24 décembre.

Les cours entiers comprenant la coupe et la confection pour dames et enfants, pour messieurs et garçonnets, la lingerie, la broderie, les dentelles. Les recommandations, auront 2 leçons par semaine de 3 heures chacune. Les demi-cours, 1 leçon par semaine de 3 heures également. L'écolage est fixé à fr. 25.— pour le cours entier et à fr. 12.50 pour le demi-cours.

Les cours d'arts appliqués auront une leçon par semaine de 2 heures. Ecolage pour le cours entier fr. 15.—; pour le demi-cours fr. 7.50.

Les cours de modes ont leur horaire maintenu, soit: 4 cours par an de 12 leçons de 2 heures.

Ecolage pour le cours entier fr. 10.—, pour le demi-cours fr. 5.—.

Les inscriptions seront reçues au bureau de la Direction, Collège des Crêtets, les mardi et mercredi, 1^{er} et 2 septembre, de 8 heures à midi, et de 14 à 18 heures. Les demandes peuvent être faites par écrit. Seules seront prises en considération les inscriptions reçues par la Direction.

Les écolages devront être versés lors de l'inscription.

Au nom de la Commission de l'Ecole de Travaux féminins:
La Directrice, L. AUGSBURGER.

8055

AVIS

CABINET DENTAIRE

C. Hutter

Technicien-Dentiste
est transféré

5941

45, Rue de la Serre, 45
derrière la Banque Fédérale

Rentrée des Classes

Mamans!

vous trouverez un grand choix de superbes

Tabliers enveloppants
pour fillettes

en mérinos, jolis dessins, que nous offrons
aux prix ci-après:

Long. 70 75 80 85 90 95 100 cm.

Fr. 3.90 4.50 4.90 5.50 5.90 6.50 6.90

BAS

en laine et en coton, toutes teintes, toutes grandeurs
Prix très avantageux

Lingerie - Bonneterie
Sous-vêtements

Au Bon Passage

H. BRANDT-BOREL

8102

Rue de la Balance 16 - La Chaux-de-Fonds

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants
qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Coopératives Réunies

Les 3 nouveaux débits

141, Rue du Progrès, 141

(Quartier du Succès)

sont ouverts

8019

Epicerie -- Mercerie -- Laiterie -- Fruits et Légumes

Cadran métal

Bonne décalqueuse

trouverait tout de suite engagement. Travail assuré. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 8094

Tailleuse

demande une apprentie et une ouvrière bien au courant du manteau. Inutile de se présenter sans capacités. — S'adresser chez Madame Mielville, Jaquet-Droz 60. P22294C 8117

Bon Décalqueur
ou Décalqueuse

sur cadran métal et argent, ainsi que quelques jeunes filles pour petites parties, seraient engagés tout de suite à CADOR S. A., St-Imier. P6386J 8116

Aux Chapeaux 7291

„FÉMINA“
81, Rue du Parc, 81

Vente de chapeaux
FEUTRE et PAILLE
en 4 séries
à fr. 6., 7., 8. et 9.-

PEAU DU DIABLE

Pantalons pour gros métiers, extra-forts; en vente au seul dépôt: 7769

GROETZINGER, 1^{er}-Mars 8

Menuisiers-Parqueteurs

poseurs et vitriers, capables, sont demandés tout de suite chez B. Giuliano, Hôtel-de-Ville 21, La Chaux-de-Fonds. Travail assuré, longue durée, bien rétribué. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. P22285C 8097

Rhabilleur

Horloger capable, avec recommandation, célibataire, très au courant des petites pièces et si possible pièces compliquées, serait engagé pour l'Amérique centrale. Fort gage. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 8101

Buvons le STIMULANT

Apéritif au vin et quinquina 4026

„EN FAMILLE“

Nouvelle Lecture-assurance illustrée
éditée par l'Imprimerie Coopérative à Lausanne

ABONNEMENT: fr. 5.20 par trimestre ou payable par numéro au porteur.
Paraît provisoirement tous les 15 jours; dès qu'un minimum d'abonnés sera atteint, paraîtra toutes les semaines aux mêmes conditions.

Le 30 % du bénéfice de cette entreprise sera consacré à l'entretien de lits gratuits, dans sanatoria pour tuberculeux.
2 personnes assurées contre les accidents pour fr. 3,500 chacune et fr. 5,000, en cas d'invalidité totale; indemnité journalière fr. 2.— par jour; par la Compagnie d'assurances „La Bâloise“.

Demandez la visite de l'agent

Bulletin de souscription

à retourner à Jeannin Charles, Numa-Droz 106, Agent „En Famille“, Chaux-de-Fonds (port 5 cts, sous enveloppe non fermée)
Je désire m'abonner au journal „En Famille“:

Nom Prénom
Localité Rue

Prière de faire passer l'agent pour les formalités d'abonnement.

Dr MONNIER
de retour

P22284C 8086

Pour la
Rentrée des Classes

nous offrons
un choix immense
en

Casquettes
Chapeaux d'étoffe
Chemises
Cravates
Cols
Bretelles
etc. 8108

Prix très avantageux

ADLER

La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 51

Léon Baud

Technicien-Dentiste

absent

Docteur

Bourquin-Gerster

Médecin-Oculiste

de retour

P22288C 8098

Tournées Ch. BARET

Bureaux 19 h. 45
Rideau 20 h. 15

Lundi 31 août 1925

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Une Représentation

GABAROCHÉ interprétera le rôle de
LA FAJOLLE qu'il a créé à Paris

DANS LE GRAND SUCCÈS

POUCHE

Comédie musicale en 3 actes
tirée de la pièce de MM. René PETER et Henri FALK
par M. A. FRANCK, musique de M. H. HIRCHMANN

M^{lle} Andrée LE DANTEC

M. E. CHEVALIER interprétera le rôle qu'il a créé à Paris

M. J. ROBIN M^{lle} LINE AUBERT

M^{lle} Lucy ARNOULD M. R. ALLARD

M. Henri LEMAY

Chef d'Orchestre-Pianiste: M. ELIE SCHUYER

Dans un entr'acte:
M. Gabaroché dans ses Chansons

Location:
Samedi pour les Amis du Théâtre. - Dimanche toute la
journée pour le public 8114

Prix des places: de fr. 1.80 à fr. 6.-

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

17

Les aventures de Monsieur Pickwick

par

Charles DICKENS

(Suite)

La vieille dame était poltronne; — presque toutes les vieilles dames le sont; — sa première pensée fut que l'adipeux domestique allait lui faire quelque atroce violence pour s'emparer de la menue monnaie qu'elle portait. Elle aurait voulu appeler au secours, mais l'âge et les infirmités l'avaient depuis longtemps privée de la faculté de crier. Elle se contenta donc d'épier les mouvements de son page avec une terreur profonde, qui ne diminua point lorsqu'il s'approcha tout près d'elle, et lui cria dans l'oreille d'une voix agitée qui lui parut menaçante: « Madame!

Or il arriva justement que M. Jingle se promenait dans le jardin, près du berceau, au même instant. Lui aussi entendit crier « Madame! » et il s'arrêta pour en entendre plus long. Il avait trois raisons pour agir de la sorte. Premièrement, il était inoccupé et curieux; secondement, il était dénué de toute espèce de scrupule; troisièmement, il était dissimulé par les buissons. Il s'arrêta donc et écouta.

« Madame! cria le gros domestique.

— Eh bien, Joe! dit la vieille dame, toute tremblante. Vous savez que j'ai toujours été une bonne maîtresse pour vous. Vous avez toujours été bien traité, Joe. Vous n'avez jamais eu grand-chose à faire, et vous avez toujours eu suffisamment à manger.»

Cet habile discours ayant fait vibrer les cordes les plus sensibles chez le gros garçon, il répondit avec sentiment: « Je sais ça.

— Alors, pourquoi m'effrayer ainsi? Que voulez-vous me faire? continua la vieille dame en reprenant courage.

— Je veux vous faire trembler!»

C'était là une manière cruelle de prouver sa reconnaissance, et, comme la vieille dame ne comprenait pas bien clairement comment ce résultat allait être atteint, elle sentit renaître toutes ses terreurs.

« Savez-vous ce que j'ai vu dans la tonnelle, hier au soir? demanda le gros garçon.

— Dieu nous bénisse! Quoi donc? s'écria la vieille lady alarmée par la solennité du corpulent jeune homme.

— Le gentleman au bras en écharpe qui embrassait...

— Qui? Joe, qui? aucune des servantes, j'espère?

— Pire que ça! cria le jeune homme dans l'oreille de la vieille dame.

— Aucune de mes petites-filles?

— Pire que ça!

— Pire que cela, Joe! s'écria la vieille dame, qui avait pensé que c'était là la plus grande des atrocités humaines. Qui était-ce, Joe? Je veux absolument le savoir.

L'espion regarda soigneusement autour de lui, et ayant terminé son inspection, cria dans l'oreille de la vieille dame:

— Miss Rachel!
— Quoi? dit-elle d'une voix aiguë. Parlez plus haut!
— Miss Rachel! vociféra le gros joufflu.
— Ma fille!

Joe répondit par une succession de signes affirmatifs, qui imprimèrent à ses joues un mouvement ondulatoire semblable à celui d'un plat de gélatine.

— Et elle l'a supporté! s'écria la vieille dame.
— Elle l'a embrassé à son tour! Je l'ai vue!»

répondit le gros domestique en ricanant.
Si M. Jingle, de sa cachette, avait pu distinguer l'expression du visage de la vieille dame, à cette communication, il est probable qu'un soudain éclat de rire aurait trahi sa présence auprès du berceau. Mais il recueillit seulement des lambeaux de phrases courroucées, telles que:

« Sans ma permission!... A son âge!... Misérable vieille que je suis!... Elle aurait pu attendre que je sois morte!... »

Ensuite, il entendit les pas pesants du gros garçon qui s'éloignait et laissait la vieille dame seule.

C'est un fait peut-être remarquable, mais un fait, que M. Jingle, cinq minutes après son arrivée à Manor-Farm, avait résolu, dans son for intérieur, d'assiéger sans délai le cœur de la tante célibataire. Il était assez observateur pour avoir remarqué que ses manières cavalières ne déplaisaient nullement au bel objet de ses attaques; il la soupçonnait fortement de posséder la plus désirable de toutes les qualités: une petite fortune indépendante. L'impérieuse nécessité de débutsquer son rival d'une manière ou d'une autre s'offrit donc immédiatement à son esprit, et il résolut d'agir sans délai dans ce sens. Fielding nous dit que l'homme est de feu, que la femme

est d'étoffe, et que le prince des ténèbres se plaît à les rapprocher. M. Jingle n'ignorait pas que les jeunes gens sont aux tantes demoiselles comme le gaz enflammé à la poudre fulminante, et il se détermina à essayer sur-le-champ l'effet d'une explosion.

Tout en réfléchissant aux moyens d'exécuter cette importante résolution, il se glissa hors de sa cachette, et, protégé par les buissons, regagna la maison sans être aperçu. La fortune semblait pour lui. Il vit de loin M. Tupman et les autres gentlemen disparaître dans le jardin; il savait que les jeunes filles étaient sorties ensemble après le déjeuner; le champ était donc libre.

La porte du salon se trouvant entr'ouverte, M. Jingle allongea la tête et regarda. La tante célibataire était en train de tricoter. Il toussa, elle leva les yeux et sourit. Il n'existait aucune dose d'hésitation dans le caractère de M. Jingle, qui posa mystérieusement un doigt sur sa bouche, entra dans la chambre et referma la porte.

« Miss Wardle, dit-il avec une chaleur affectée, pardonnez ma témérité... peu de temps que je vous connais! pas le moment des cérémonies... Tout est découvert.

— Monsieur! s'écria la tante demoiselle fort étonnée, et craignant que M. Jingle ne fût pas dans son bon sens.

— Silence! dit M. Jingle d'une voix théâtrale. Gros garçon... face de poupart... les yeux ronds... canaille!... »

Ici, il secoua la tête d'une manière expressive, et la tante demoiselle devint toute tremblante. « Je présume que vous voulez parler de Joseph, monsieur? dit-elle en faisant un effort pour rester calme.

(A suivre.)

Aux Quatre-Saisons S.A., St-Imier

Vendredi 28 août commencera notre

Grande Vente de Séries

95 ct. 1.45 1.95

Faites vos achats de préférence le matin - Prière de se munir de paniers
Tous les lots sont exposés sur des tables spéciales

8125

Chemins de fer Saignelégier - Chaux-de-Fonds et Ponts - Sagne - Chaux-de-Fonds

Le 1^{er} septembre 1925, il sera mis en vigueur de nouveaux tarifs voyageurs et bagages sur les lignes S.-C. et P.-S.-C. avec réintroduction d'abonnements kilométriques et prolongation de la durée de validité des billets du dimanche.

Il peut être pris connaissance de ces nouveaux tarifs dans toutes les stations de chacune des deux lignes. P9160S 8131

TRIPES Tous les JEUDIS soir à 7 h. 30 Café de la Place Téléphone 289

Boucherie Chevaline Rue du Collège 25 Téléphone 12.21

débitera dès aujourd'hui la

Viande de 2 jeunes chevaux gras

abattus par suite d'accident

8123

Se recommande, V^o E. Schneider-Benoit.

LA FÊTE DE LA VIGNE

Représentée par 400 Chanteurs et Acteurs

P.230IN à ST-AUBIN (Neuchâtel) 8040

les 29 et 30 Août, 5, 6 et 10 Septembre 1925

Pour les détails, consulter affiches et programmes

Attention aux contrefaçons!

Il n'y a pas de produit similaire ou d'imitation remplaçant le et nous prions le public de ne pas accepter d'autre produit sous prétexte que le **Lysoform** fait défaut, car il ne manque pas.



Pr renseignements et vente en gros: Société Suisse d'Antiseptie **LYSOFORM**
Rue de Genève, Lausanne

(Marque déposée)

LA SCALA CINÉMAS MODERNE

La cité foudroyée 8078 Comédie dramatique

L'enfant des Flandres avec Jackie Coogan

L'heureuse mort Comédie gaie du plus haut comique

Douces caresses Comique 8079

La chasse aux faucons

Dernier soir du programme

Hôtel Croix Fédérale Crêt-du-Loche

Samedi 29 août dès 14 heures

Dimanche 30 août dès 10 heures

Répartition aux pains de sucre

8121 Se recommande.

Chambre de bains

avec chauffe-bains à gaz en parfait état est à vendre. Prix avantageux. — S'adresser à MM. Froidevaux Frères, rue du Premier-Mars 25. P.22306C 8129

Tous les ouvrages en CHEVEUX

sont exécutés avec soin au 7574

Salon de Coiffure A. WEBER-DREPP

Hôtel-de-Ville 5 - Tél. 25.15 PRIX MODÉRÉS

Ménagères! Attention! Au Magasin CHIESA - ST-IMIER

Toujours bien assorti en conserves:

Thon, Sardines, Saumon, Corned-beef, Foie gras au naturel, etc. — Salami extra, Mortadelle.

Fromage: Emmenthal, Parmesan, Gorgonzola, Petit Gruyère

Téléph. N° 355 Escompte N. & J. Service à domicile 6939

Se recommande: CHIESA.

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 138 8124

Ce soir à 8 1/2 h.

Programme extraordinaire de Gala

Le

Dernier voyage du „Nancy B“

Formidable drame de mer

interprété par le célèbre artiste

Thomas MEIGHAM

Grand succès partout

SAMEDI Un chef-d'œuvre!

Les liaisons dangereuses

Poignant drame judiciaire

Vins Neukomm & C^o

Tél. 68 3882

A louer jolie chambre meublée, au soleil, pr le 1^{er} septembre. — S'adresser Progrès 145, 2^{me} étage à droite. 8047

PHOTOGRAPHIES EN TOUS GENRES

PORTRAITS - GROUPES - CARTES POSTALES - AGRANDISSEMENTS, etc.

A. WERNER, Paix 55

TÉLÉPHONE 11.08 7452

OUVERT SEMAINE ET DIMANCHE

Cinéma APOLLO, Le Locle

Jeudi, Samedi et Dimanche, à 20 h. 15

Dimanche, matinée à 15 h.

TOM MIX TOM MIX

le roi des cow-boys, dans

Les derniers Peaux-Rouges

Film extraordinaire du Far-West

WALLACE REID WALLACE REID

le célèbre acteur américain, dans

La drague infernale

Drame d'aventures

Location à l'avance 8126 Location à l'avance

Jean Ramstein Technicien - Dentiste

LE LOCLE de retour

P.22208C 7940

Occasion. A vendre: lits, canapé, table, régulateur, étagère, tableaux, lampes électriques, malle, établi et outils de graveur, potager à bois et accessoires, vaisselle, etc. — S'adresser, de midi à 2 h. et le soir dès 6 1/2 h., rue de la Charrière 5, 1^{er} étage à droite. 8091

A vendre de suite: grands rideaux d'ap, peluche, portières, tringles, cuivre pour grands rideaux, un autocuiseur électrique, statuettes, cache-pots, potiches, sellette laquée, pendule marbre, petite table japonaise, étagère, portemanteaux pour corridor, panneaux sculptés, etc., etc. La collection complète de l'illustration de 1914 à 1924. — S'adresser rue de la Serre 65, au 3^{me} étage, jusqu'à 3 h. de l'après-midi et de 7 h. le soir. 8051

Occasion. A vendre habille-ment et pardessus, bon état, pour garçon de 13 à 14 ans. — S'adresser entre les heures de travail, Industrie 21, rez-de-chaussée, Le Locle. 8112

Poussette à vendre à l'état de neuf. — S'adresser au bur. de La Sentinelle. 8092

POUR Catéchumènes

Complets marine, belle d'Elbeuf Fr. 59.-

Complets marine, belle serge 8104 Fr. 69.-

Complets tous coloris, draperie belle Fr. 49.-

MADAME

Marguerite Weill

La Chaux-de-Fonds

Léop.-Rob. 26

2^{me} étage - Téléph. 11.75

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

du 26 août 1925

Naissance. — Jacot, Paul-André, fils de David-Louis, agriculteur, et de Emma-Angèle née Sagne, Neuchâteloise et Bernoise.

Promesses de mariage. — Schorer, Louis, commerc., Bernoise, et Wirz, Jeanne, Argovienne. — Stocker, Charles-Adolphe, pharmacien, Argovien, et Monnier, Henriette-Hélène, Neuchâteloise et Bernoise. — Vuille, Robert, employé postal, Neuchâtelois, et Maurer, Rose-Marthe, horlogère, Bernoise.

Pour la mi-saison

Robe	en serge pure laine, très belle qualité, jolies garnitures tresses soie; se fait en marine, noir, négre, bordeau, vert, havane, écaille	19.85
Redingotes	en tissu mélangé	39.—
Robes	pour fillettes, tissu écossais, fond marine et brun, long. 60 cm., + 1 fr. par 5 cm.	10.85
Robes	pour jeunes filles, belle serge fine, en teintes nouvelles, long. 100 cm., + 1 fr. par 5 cm.	18.50

AU PROGRÈS

La Grande Spécialité de Confections pour Dames et Fillettes

Voir les Étalages

8122

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.



Monsieur Henri Gavazzoli et ses enfants Louise et Fernande; Monsieur et Madame Henri Gavazzoli-Déodat, à Turin; Monsieur et Madame Marcel Marmier-Gavazzoli et leur enfant; Mesdemoiselles Marguerite et Madeleine Jeannot, ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Mademoiselle Suzanne GAVAZZOLI

décédée à Neuchâtel (Hôpital de la Providence), à l'âge de 27 ans.

L'ensevelissement aura lieu, à Neuchâtel, le 28 courant.

La Chaux-de-Fonds, le 26 août 1925. 8127

La famille affligée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CHAPEAUX DE DEUIL

Coussins mortuaires Crêpes et Grenadines

AU PRINTEMPS

Les faits du jour

La réponse de la France au Reich.

Le gouvernement français a répondu hier à la note allemande du 20 juillet sur la question de la sécurité. Après les généralités (entente pour obtenir la pacification de l'Europe, pacte de garantie sans modification du traité de Versailles, régime nouveau d'occupation de la Rhénanie et de la rive gauche du Rhin), le gouvernement de Paris déclare d'une façon péremptoire qu'il ne renoncera à aucun des droits que lui accorde le traité de paix, base du droit public en Europe. Les Alliés entendent simplement se conformer à leurs obligations. La note française dit :

« Les Alliés demeurent convaincus que la qualité de membre de la S. d. N. conférerait à l'Allemagne une fois entrée dans la S. d. N. le moyen le plus sûr de faire valoir ses desiderata comme l'ont fait les autres États en ce qui les concerne ; l'entrée de l'Allemagne dans la S. d. N. est la seule base solide d'une garantie mutuelle d'un accord européen. En effet, ce n'est pas de l'extérieur qu'un État peut valablement exprimer des réserves qui prendraient ainsi le caractère de conditions, mais en étant à l'intérieur il peut soumettre ses vues au Conseil par l'exercice d'un droit commun à tous les États faisant partie de la Société des Nations. Aussi avons-nous lu avec regret les réserves de la note allemande déclarant que la question de l'entrée de l'Allemagne dans la S. d. N. avait besoin d'être élucidée. La lettre du Conseil de la S. d. N. datée du 13 mars 1925 avait expressément fait connaître son point de vue à ce sujet. Le gouvernement français n'a pas qualité pour parler au nom de la S. d. N. Le Conseil saisi des réserves formulées par l'Allemagne a fait connaître au gouvernement allemand sa décision qui est fondée sur le principe de l'égalité entre les nations, laquelle ne comporte au profit d'aucune, ni exception, ni privilège. En ce qui les concerne, les gouvernements alliés ne peuvent qu'en tenir à leur déclaration antérieure. Ils répètent que l'entrée de l'Allemagne dans la S. d. N. dans les conditions du droit commun demeure dans leur opinion la base de toute entente dans la sécurité. C'est justement le manque de cette sécurité qui a fait obstacle au désarmement général prévu par le pacte auquel fait allusion la note allemande. »

La note française contient une critique des restrictions que le Reich cherche à apporter aux conventions d'arbitrage, afin d'en exclure les questions politiques. Ces cas sont les plus importants et justement susceptibles de provoquer les conflits conduisant à la guerre. Dans l'opinion des Alliés, une convention limitée, ne s'appliquant pas à tous les litiges entre pays limitrophes, serait sans valeur comme garantie de paix et laisserait place aux risques de guerre. Or, ce que la France veut, avant tout, c'est dans les conditions prévues par la note du 16 juin, rendre tout nouveau recours à la force impossible, au moyen du règlement pacifique obligatoire dans tous les cas. La note se termine par la définition juridique du garant et de l'agresseur et par une invitation à engager sur ces bases des négociations, avec la volonté d'aboutir à un traité dont la France désire vivement la conclusion.

Les négociations de Londres.

M. Caillaux a quitté Londres ce matin. Comme on le lira plus loin, un fossé subsiste entre les points de vue des deux gouvernements. Le ministre français a refusé d'engager l'avenir. Les ministres britanniques ont cédé sur les questions de somme, en dépit de l'opposition irréductible qui leur est faite dans certains milieux de l'opinion publique. D'après un communiqué Havas, le montant de l'annuité moyenne à verser par la France a été ramenée de 20 millions, chiffre initial, à 12,5 millions de livres sterling, soit à 312 millions 500,000 francs-or, au lieu de 500 millions. L'intérêt serait ainsi d'environ 2%. Les annuités ne seraient d'ailleurs pas calculées en monnaie-or, mais en livres sterling. Elles seraient progressives, c'est-à-dire que pendant les cinq premières années elles n'atteindraient pas le chiffre moyen de 12,5 millions de livres. A la demande expresse de M. Caillaux, des réductions très notables ont été prévues jusqu'en 1930, afin de permettre au Trésor français de s'acquitter des engagements pris pour le règlement de sa dette commerciale envers la Banque d'Angleterre. Ainsi les paiements de la France, pendant cette période quinquennale, ne seraient pas supérieurs à ceux qu'elle ferait durant les années suivantes. Ces dispositions du nouveau projet anglais seraient donc beaucoup plus avantageuses pour la France que celles qui avaient été proposées à l'origine. R. G.

Les négociations de Londres Le fossé subsiste, dit le communiqué officiel britannique

LONDRES, 27. — Havas. — La Trésorerie britannique a remis à la presse un communiqué rappelant les différentes phases des négociations franco-anglaises en vue du règlement de la dette française envers l'Angleterre et exposant la dernière offre de la France, à savoir de payer le tiers de sa dette en 62 annuités de 10 millions de livres sterling, le tout sous la responsabilité de la France.

Cette proposition constitue une avance marquée sur toutes les suggestions antérieures émises par la France. Néanmoins, le fossé séparant l'offre britannique d'une réduction de moitié et la proposition française du paiement du tiers n'est pas comblé. La situation est encore compliquée par des négociations imminentes qui vont s'engager entre la France et les États-Unis. Cette dette étant plus forte que la dette de guerre française envers la Grande-Bretagne, le gouvernement anglais a précisé, dès le début, que tout arrangement devra être guidé par le principe que la Grande-Bretagne devra recevoir de la France des paiements proportionnels à ceux qu'elle fera éventuellement aux États-Unis. Ce

INFORMATIONS

Notre neutralité bardée de fusils-mitrailleuses fait école L'Allemagne désire entrer dans la Société des Nations avec les mêmes droits que la Suisse

ne serait pas rendre service à l'Europe si un créancier devait consentir des sacrifices à l'avantage d'un autre.

Tout accord conclu à l'heure actuelle entre l'Angleterre et la France ne pourra donc avoir de ce fait qu'un caractère provisoire, en attendant le résultat des autres négociations. Le gouvernement de Londres, profondément désireux d'un relèvement général et de la pacification de l'Europe, s'est trouvé en présence d'une offre ferme de la part de son alliée, et s'est vu dans l'obligation de répondre à la nouvelle proposition. Il a en conséquence autorisé le chancelier de l'Échiquier à offrir définitivement à la France de s'acquitter de sa dette envers la Grande-Bretagne en principe sur la base de 62 annuités de 12 millions et demi de livres sterling, sous la seule responsabilité de la France, à condition que l'on arrive à un accord sur les diverses questions de détail et que les créanciers de la France obtiennent d'elle un traitement égal et proportionné.

M. Caillaux, tout en réservant son opinion sur ces propositions, a promis de les soumettre à son gouvernement.

M. Churchill, commentant les communications ci-dessus, a déclaré à la presse que les négociations n'étaient pas rompues. Elles continuent.

Offre finale pour le règlement de la dette française

LONDRES, 26. — Reuter. — Le gouvernement a autorisé M. Churchill à faire une offre finale pour le règlement de la dette française sur la base de 62 versements annuels de 12 millions et demi de livres sterling. M. Caillaux soumettra cette offre à son gouvernement.

Le succès de M. Caillaux

PARIS, 27. — Havas. — Le correspondant du « Petit Parisien » à Londres constate qu'un accord n'a pas pu être réalisé en ce qui concerne la question des dettes. Un grand travail de défrichage a du moins été accompli. L'offre britannique équivalait à une annulation approximative des deux tiers de la dette française. On voit se dessiner les grandes lignes d'un accord de principe et la solidarité financière franco-anglaise se recrée peu à peu.

Pour le correspondant du « Petit Journal », tout le problème semble résider dans la question de savoir quelle répercussion aura en Amérique le résultat des négociations franco-anglaises qui vont évidemment se terminer prochainement à la satisfaction des deux parties.

Le correspondant du « Journal » est d'avis que M. Caillaux a remporté un des plus beaux succès de sa carrière. La nouvelle des concessions qui lui ont été consenties a produit dans certains milieux du monde des affaires un effet de véritable stupeur. M. Churchill mérite d'être félicité sans réserve pour le courage dont il a fait preuve dans cette occasion. Avant les considérations d'opportunisme et d'intérêt personnel, il a placé le souci de l'intérêt de son pays, de l'Europe et de la civilisation. Le règlement des dettes fera plus que tous les traités et toutes les alliances pour réchauffer les sympathies franco-britanniques.

Les guerres coloniales

Nouvelles défaites en Syrie

PARIS, 27. — Sp. — On annonce que près de Ezrah, la colonne française attaquée par les Druses, a été obligée d'évacuer une vaste position qu'elle tenait. Elle a subi de très lourdes pertes. Le combat continue. Les Druses poursuivent les troupes françaises. Le bruit court à Toulon que le gouvernement français va envoyer le cuirassé « Paris » sur les côtes de Syrie.

L'offensive marocaine

Le dix-neuvième corps en pleine bataille

FEZ, 26. — Havas. — Aucune déclaration et aucune communication n'ont été faites après l'important conseil de guerre tenu à Fez sous la présidence du maréchal Pétain. On croit savoir que des décisions ont été prises relativement à l'offensive prochaine des forces franco-espagnoles opérant de concert. Le maréchal Pétain ira dans la soirée à Rabat. Il confèrera sur la situation avec le maréchal Lyautey avant l'embarquement de ce dernier.

Les nouvelles parvenues du secteur tenu par le 19^{me} corps indiquent que l'attaque sur le front des Branes s'est développée dans la matinée avec de grands moyens, permettant d'augurer les meilleurs résultats, malgré la résistance que pourront opposer quelques tribus guerrières soutenues par les Riffains. Ceux-ci essaient d'éviter le renouvellement de l'échec des Tsouls. Il se confirme que les Espagnols lanceront, dans le secteur choisi par le commandement espagnol, une importante et prochaine offensive.

RABAT, 27. — Havas. — Communiqué officiel. — Mercredi matin 26 août, le 19^{me} corps d'armée, élargissant ses opérations vers l'est, a commencé une manœuvre ayant pour but de dégager le pays des Branes. Les troupes françaises ont rencontré une vive résistance, mais ont occupé tous leurs objectifs. L'opération se poursuit dans de bonnes conditions.

Un attentat en Russie

PARIS, 27. — Les journaux apprennent qu'un attentat a été commis en Russie contre un train transportant des troupes. Une voiture où était emmagasinée une grande quantité de munitions, a fait explosion près de Smolensk. Cinq voitures furent entièrement détruites. On ne connaît pas encore le nombre des victimes.

Le Reich et la S. D. N.

ROME, 27. — L'agence Volta, à propos du pacte de sécurité, assure que l'Allemagne tendra à ce que son entrée dans la Société des Nations bénéficie des mêmes droits que ceux reconnus à la Suisse. L'agence relève que la Suisse se trouve dans une situation toute particulière en raison de sa neutralité traditionnelle, du fait que les États membres de la Société des Nations ont reconnu l'acte du 20 novembre 1815.

La note française

Ce qu'on dit à Berlin

BERLIN, 27. — Wolff. — Un commentaire d'allure officieuse est publié sur la réponse française concernant la question de sécurité. Ce commentaire dit notamment :

Du côté allemand on ne saurait admettre que, si le désarmement général n'a pas encore été effectué, c'est parce que l'Allemagne, jusqu'à maintenant, n'a pas fait partie de la Société des Nations ; on ne saurait l'admettre d'autant moins que déjà à Versailles l'Allemagne avait sollicité une admission qui lui fut refusée par les Alliés. Donc, selon leur propre opinion, les Alliés se sont eux-mêmes privés ainsi de la base qui aurait rendu pratiquement possible le désarmement général.

En principe on peut constater qu'au cas où l'Allemagne entrerait dans la Société des Nations le problème du désarmement général passerait au premier plan des préoccupations de la Ligue.

Concernant les réserves qu'elle a faites en vue de son entrée dans la Société des Nations, l'Allemagne reconnaît que cette question doit encore être résolue entre elle et la Société des Nations. Elle croit pouvoir espérer que la France et les Alliés exerceront toute leur influence à la Société des Nations pour que ses demandes, concernant un traitement de parfaite égalité, soient acceptées. L'Allemagne ne sollicite pas de faveurs ; elle désire que dans le cas d'une action coercitive de la Société des Nations, il soit tenu compte pour tous les peuples se trouvant dans les mêmes conditions de leur situation militaire, géographique et économique.

L'Allemagne n'a pas l'intention de porter atteinte aux conditions formelles du statut de la Ligue, concernant l'admission sans conditions ; néanmoins elle croit que les puissances représentées au Conseil de la Société des Nations sont en mesure de dissiper les appréhensions que lui causent les dispositions contenues dans l'article 16 du statut. L'Allemagne pose comme condition que le règlement de la question du contrôle et des investigations envisagé ne sera pas maintenu et repoussé à nouveau la reconnaissance de la responsabilité morale de la guerre. L'Allemagne affirme à nouveau son droit à recevoir, tout comme les autres puissances, des mandats coloniaux. Le maintien de l'occupation de la première zone rhénane, contraire, dans l'opinion allemande, au traité de Versailles, est incompatible avec la réconciliation, la compréhension et la pacification définitive de l'Europe. L'Allemagne a fait tout ce qu'elle pouvait pour remplir les conditions du désarmement ; les quelques points encore en suspens ne doivent pas servir de prétexte à la prolongation de l'occupation de la zone septentrionale de Rhénanie, car sinon le peuple allemand refusera d'envisager favorablement et d'approuver les efforts du gouvernement du Reich.

La droite broie du noir !

BERLIN, 27. — Wolff. — Une partie seulement de la presse commente longuement la réponse française à la note allemande du 20 juillet. Les articles de la presse de droite sont empreints d'un pessimisme sombre.

Le « Berliner Tageblatt » écrit : Il y a quelques jours le gouvernement anglais publiait un appel peu ordinaire, invitant l'opinion publique allemande à examiner avec bienveillance la réponse française. Du côté allemand la bonne volonté ne manquera pas, mais il ne faut pas non plus qu'elle fasse défaut du côté adverse.

La « Gazette de Voss » est heureuse que la note de M. Briand mette enfin un terme au terrible échange de notes, et que des conversations verbales succèdent maintenant aux écrits. Le « Vorwärts », dans un commentaire très bref, intervient en faveur de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations.

Comment la France conçoit l'arbitrage

PARIS, 27. — Sp. — Voici le passage essentiel de la note française concernant l'arbitrage : « Le principe de l'arbitrage obligatoire est à notre avis la condition indispensable du pacte tel que le gouvernement allemand l'a proposé dans sa note initiale du 9 février. Les appréhensions dont témoigne le gouvernement allemand au sujet de la garantie d'une convention d'arbitrage ne sauraient résister à un examen objectif. Dans le système envisagé, le garant ne décide pas unilatéralement qui est l'agresseur. C'est l'agresseur qui se désigne lui-même par le seul fait qu'au lieu de se prêter à une solution pacifique, il recourt aux armes ou viole soit les frontières soit dans le cas du Rhin la zone démilitarisée. »

Il est évident que le garant qui aurait le plus haut intérêt à empêcher d'un côté comme de l'autre toute semblable violation ne manquera pas au premier signe de danger d'exercer à cet effet toute son influence. Du reste, il ne dépendra que des nations limitrophes elles-mêmes que ce système de garantie conçu pour leur protection mutuelle ne joue pas à leur préjudice. »

Le congrès de la C. G. T. française

PARIS, 27. — Sp. — Hier a commencé, à la salle Japy, le congrès national des syndicats français. 1500 délégués sont présents. Parmi les nombreuses délégations venues de l'étranger, la Suisse est représentée par Charles Schurch, secrétaire de l'Union syndicale. Le congrès est présidé par Jouhaux. Guiraud a salué les délégués étrangers. Il a rappelé le passé de la C. G. T. française. Née il y a trente ans, elle comptait deux millions d'adhérents avant la scission, mais depuis deux ans, elle a repris sa marche ascendante.

Tokio inondée

LONDRES, 27. — Sp. — De vastes inondations se sont produites dans le centre du Japon. La circulation des trains est interrompue. Un tiers de la ville de Tokio est envahi par les eaux. Les dégâts s'élèvent à un million de yens.

L'accident de la grotte Raspo

On a sauvé huit touristes

TRIESTE, 27. — Huit des dix touristes qui ont été surpris par l'éboulement à Pingente ont pu être sauvés. Les deux autres personnes doivent être considérées comme mortes.

La grotte dans laquelle s'est produit l'accident forme l'abîme préhistorique de Raspo, dans les Alpes de l'Istrie. C'est la plus profonde caverne connue en Europe. Elle a 505 mètres de fond. Elle est constituée par une série de puits à pic, où seuls quelques redents rocheux permettent l'escalade. L'exploration systématique de la grotte a été commencée l'an dernier par des membres du Touring-Club italien. Les mêmes personnes continuaient les recherches cette année. Elles étaient accompagnées d'ouvriers mineurs et possédaient tout un matériel téléphonique pour donner les signaux nécessaires aux hommes restés à l'orifice supérieur. Les explorateurs avaient atteint la profondeur de 430 mètres quand survint l'accident.

UN AVION A L'EAU

LONDRES, 27. — Havas. — L'Amirauté anglaise confirme que l'avion tombé en mer, à 5 kilomètres de Deal, est bien un appareil anglais, de la Royal Air Force.

La situation à Shanghai

SHANGHAI, 27. — Havas. — Le quart environ des ouvriers des filatures japonaises a maintenant repris le travail.

La police a arrêté hier quatre débardeurs chinois qui avaient maltraité un coolie de la cité chinoise. Une centaine de débardeurs se sont rassemblés devant le poste de police, réclamant la mise en liberté de leurs compagnons et refusant de se retirer. La police a fait usage de ses armes à feu. Deux débardeurs ont été tués et quatre autres blessés.

On mande de Shanghai à l'agence Reuter : La police française a arrêté cinq individus, un sujet britannique, un Français, un Américain, un Allemand et un Chinois, ce dernier se disant secrétaire d'un général chinois, accusés de se livrer à la contrebande des armes. La police a trouvé en leur possession 25 fusils, 2 revolvers et un stock de munitions, ainsi que 35,000 dollars environ destinés à l'achat d'armes. D'autres arrestations sont envisagées.

CHEZ LES COMMUNISTES

LONDRES, 26. — Havas. — Des communistes ayant voulu pénétrer de force dans la succursale de l'Union des gens de mer de Ktepney, un faubourg de Londres, le secrétaire adjoint de l'Union a tiré sur eux plusieurs coups de revolver de la fenêtre d'un étage. Un communiste a été blessé. Le secrétaire a été arrêté. Il a déclaré qu'il avait défendu sa propre existence. Le parti communiste publie un appel adressé à la prochaine conférence du parti travailliste, pour qu'elle abolisse les restrictions à l'égard des communistes.

Un malentendu

ROME, 27. — La presse étrangère, particulièrement la presse française, a publié la nouvelle que la dernière amnistie s'est également appliquée aux personnes inculpées dans l'assassinat de Matteotti. Les journaux italiens relèvent qu'il y a eu malentendu à ce sujet, attendu que les inculpés Rossi et Dumini se trouvent toujours en prison.

Le Vésuve se réveille

NAPLES, 27. — Les grondements du Vésuve deviennent de plus en plus violents, et on craint une prochaine éruption d'une grande violence.

CONFÉDÉRATION

Un ballon d'essai

L'Agence Republica apprend que les autorités responsables du réseau des C. F. F. devront envisager sous peu la réintroduction de l'arrêté autorisant à faire travailler le personnel 9 heures si la situation financière ne s'améliore pas.

Le drame du « Tonkin »

SUR LA PISTE DE L'ASSASSIN

Une perquisition effectuée au domicile de la victime de l'affaire du « Tonkin », à la frontière franco-suisse, a amené la découverte d'une lettre fort intéressante. La police espère arrêter sous peu l'assassin.

La grève des Klaus est terminée

Nous apprenons que la grève des usines Klaus, à Morteau, a trouvé une solution grâce à la bonne volonté réciproque. Les grévistes ont repris le travail ce matin.

Les 3 ouvriers qui avaient été congédiés ont été réintégrés.

Le temps qu'il fait

Très beau. Brouillard dans quelques villes suisses. Température maximum à Lugano (19°). Le baromètre monte encore.

Prévision de Paris : Beau et plus chaud.